

## Kirchgemeindeverband des Kantons Bern

## Association des paroisses du canton de Berne

---

### Procès-verbal de la 3<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire

ayant eu lieu le samedi 6 mai 2006, à 9h30 à l'Eglise française réformée, Predigergasse 3, 3011 Berne, salle Nicolas Manuel, 1<sup>er</sup> étage.

**Membres du Comité présents :** Claire Aldenhoven, Marianne Jossen, Annemarie Schürch, Fridolin Marti (président), Paul Müller (procès-verbal), Walter Riedweg.

**Délégués de paroisse et hôtes présents :** selon la liste de présence, il y a 58 délégués ayant droit de vote avec un total de 66 voix et 12 hôtes sans droit de vote.

Le président, Fridolin Marti, salue l'assemblée, remercie les participants de leur présence à l'assemblée et de l'intérêt qu'ils portent à l'Association des paroisses du Canton de Berne. Il constate que les invitations ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais. Le procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport annuel du président pour l'année 2005, les comptes pour l'année 2005 et le budget pour l'année 2007 ont été joints aux invitations. Il constate aussi qu'aucune motion éventuelle n'a été formulée pour la réunion d'aujourd'hui.

#### Hôtes invités :

Outre l'ensemble des associations des paroisses, les organisations partenaires suivantes ont également été invitées:

- le délégué aux affaires ecclésiastiques, Hansruedi Spichiger
- der Evangelisch Reformierte Pfarrverein des Kantons Bern  
(*l'Associations des pasteurs évangéliques réformés du Canton de Berne*)
- die Arbeitsgemeinschaft der Kirchen im Kanon Bern  
(*la Communauté de travail des Églises du Canton de Berne*)
- die Vereinigung der Berner Kirchenverwalter  
(*l'Association bernoise des administrateurs de paroisse*)
- der Verband Bernerischer Gemeinden  
(*l'Association des communes bernoises*)
- der Verband Bernerischer Burgergemeinden und Bürgerlicher Korporationen  
(*l'Association bernoise des bourgeoisies et des corporations bourgeoisies*)
- der Verband Bernischer Finanzverwalter  
(*l'Association bernoise des administrateurs de finances*)
- la Commission catholique-chrétienne du Canton de Berne
- die Römisch-Katholische Landeskirche des Kantons Bern, d. h. Synodalrat und Synode  
(*l'Eglise nationale catholique romaine du Canton de Berne, Conseil synodal et Synode*)
- die Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn, d. h. Synodalrat und Synode  
(*les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Conseil synodal et Synode*)
- Représentants de la presse, arrangés par Deborah Stultz

### **Hôtes présents :**

Le président salue les délégués des organisations partenaires invitées :

- Le pasteur Arnold Wildi, vice-président de l'Association des pasteurs évangéliques réformés du Canton de Berne
- Beat Wiesendanger, délégué de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse
- Hans Georg Nussbaum délégué de l'Association bernoise des bourgeoisies et des corporations bourgeoises.
- Marianne Aeby, déléguée de l'Association bernoise des administrateurs de finances
- Dr. Walter Riedweg, en tant que représentant du Conseil synodal de l'Eglise nationale catholique romaine du Canton de Berne
- Renate Hofer, présidente du Synode des Églises réformées Berne-Jura-Solothurn.
- Regula Zähler et Jürg Schönholzer du Département des services paroissiaux et de la formation des Eglises réformées BE-JU-SO.
- Agnès Krüzzely, présidente de la paroisse de l'Eglise française réformée de Berne.

### **Hôtes excusés :**

Les invités suivants se sont excusés:

- Hansruedi Spichiger, délégué aux Affaires ecclésiastiques,
- La communauté de travail des Eglises du Canton de Berne,
- L'Association des communes bernoises,
- Curé Rolf Reimann, président de la Commission catholique chrétienne,
- Pasteur Samuel Lutz, président du Conseil Synodal des Églises réformées BE-JU-SO,
- Samuel Geiser du journal *Saemann*.

### **Paroisses et délégués de paroisse présents :**

- des paroisses catholiques chrétiennes: les paroisses de Berne, Bienne, Thoune et Saint-Imier.
- des paroisses catholiques romaines: les paroisses de Bern-Dreifaltigkeit, Bern-Bethlehem, Bern-St. Mauritius, Bern-Heiligkreuz, Bern St. Antonius, Bern St. Marien, Bern-Bruder Klaus, Bern Ostermundingen Guthirt, ainsi que la paroisse générale de Berne.
- des paroisses évangéliques réformées: les paroisses de Aarwangen, Belp-Belpberg- Toffen, Bern Bümpliz, Berne Paroisse, Bern Frieden, Bern Johannes, Bern Markus, Bern Münster, Bern Nydegg, Bern Paulus, Buchen, Bürglen, Berthoud, Diemtigen, Gerzensee, Grindelwald, Gsteig-Interlaken, Gurzelen-Seftigen, Heimiswil, Hindelbank, Kallnach-Niederried, Kandergrund-Kandersteg, Kirchberg, Langenthal-Untersteckholz, Meikirch, Moutier deutsch, Münchenbuchsee-Mooseedorf, Muri-Gümligen, Nidau, Niederbipp, Oberbipp, Rapperswil-Bangerten, Reichenbach, Renan, Riggisberg-Rüti, Ruggisberg, Rüegsau, Rüti b. Büren, Saanen, Schlosswil-Oberhünigen, Signau, Spiez, Tavannes f, Thoune-Ville, Thoune-Strättligen, Thoune-Goldiwil-Schwendibach, Trachselwald, Wahlern, Walperswil-Bühl, Worb, Wynigen, Zimmerwald, ainsi que les paroisses générales de Berne et de Thoune.

### **Paroisses excusées :**

- des paroisses catholiques romaines : les paroisses de Berne St-Michael, Bienne et environs, Interlaken.
- des paroisses évangéliques réformées : les paroisses d'Aarberg, Aeschi-Krattigen, Amsoldingen, Arch, Brienz, Bümpliz, Diessbach, Erlenbach, Gottstatt, Grossaffoltern, Guttannen, Kirchdorf, Koppigen, Leissigen-Därlingen, Lützelflüh, Meiringen, Steffisbourg, Täuffelen.

### **L'ordre du jour :**

1. Procès-verbal de la 2<sup>ème</sup> assemblée générale du 11 juin 2005;
2. Rapport annuel du président;
3. Comptes 2005 / Rapport des réviseurs;
4. Cotisation de membre 2007;
5. Budget 2007;
6. Élections, Comité, Réviseurs;
7. Informations, mouvement des membres, projets en cours;
8. Diverses.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder la partie statutaire, le président fait savoir que l'assemblée générale 2006 contient pour la première fois une deuxième partie, dont le thème est «LA COLLABORATION ENTRE LES PAROISSES ». Puisque le Comité accorde une grande importance aux réactions suscitées et afin que la discussion prévue soit en même temps profitable aux membres présents, le président souhaite aborder rapidement la première partie statutaire. En même temps, il invite toute l'assemblée lors de la troisième partie à l'apéritif généreusement offert par la paroisse générale réformée de Berne, qu'il remercie chaleureusement.

### **1. Procès verbal de la 2<sup>ème</sup> assemblée générale du 11 juin 2005.**

On met en discussion le procès-verbal qui a été joint à l'invitation. Il a été constaté une petite erreur de frappe. Les comptes de la 3<sup>ème</sup> année devraient présenter un bénéfice de frs. 1456.35 et non de frs. 14656.35. Le procès-verbal est donc adopté à l'unanimité avec cette correction. Monsieur Franz Wyss, qui a signalé l'erreur, est chaleureusement remercié, bien qu'il soit excusé pour l'assemblée d'aujourd'hui.

Fridolin Marti fait savoir que le procès-verbal de l'assemblée d'aujourd'hui sera traduit en français le plus rapidement possible et les paroisses dotées d'une adresse email le recevront de cette manière.

Après l'assemblée, un des membres a attiré l'attention du secrétaire chargé d'établir le procès verbal, que sur la page 4, le point *Commission cantonale de planification des postes d'ecclésiastiques* figure deux fois et que sous le point 10. *Diverses*, le nom de Roland Thommer doit être corrigé en Roland Thommen.

### **2. Rapport annuel du président**

Le rapport annuel a été joint à l'invitation. Le président Fridolin Marti remercie les paroisses pour la confiance accordée à l'association. Il adresse ses remerciements à nos partenaires pour leur collaboration et pour la reconnaissance de notre association, aux collègues du Comité pour l'agréable ambiance de travail qui y règne, pour leur grand engagement, la joie et l'enthousiasme avec lesquels ils pilotent notre association. La vice-présidente, Annamarie Schürch demande l'approbation du rapport annuel par l'assemblée. Elle remercie Fridolin Marti pour son immense travail et son engagement inépuisable, pour son attitude professionnelle et collégiale envers les membres du Comité, pour la joie, l'enthousiasme et le talent dont il a fait preuve dans les négociations menées autour du réseau de connexions de l'association. Elle lui souhaite beaucoup de succès dans la poursuite de son activité au sein de l'association et lui adresse, sous les applaudissements du public, une petite reconnaissance.

### **3. Comptes annuels – rapport des réviseurs**

Les comptes annuels ont été joints à l'invitation. Walter Riedweg présente à l'assemblée un bénéfice de Frs 10'225.25. Margrit Zahler, en tant que réviseuse donne lecture du rapport des réviseurs et soumet à l'approbation de l'assemblée les comptes 2005, afin que le Comité soit déchargé. Les comptes 2005 sont adoptés à l'unanimité. Walter Riedweg, en tant que responsable des comptes, ainsi que les deux autres réviseurs, Margrit Zahler et Stephan Marti, sont remerciés pour leur travail.

### **4. Contribution des membres 2007**

Walter Riedweg présente la proposition du Comité de maintenir la cotisation de membre à FRS.100, proposition adoptée à l'unanimité.

### **5. Budget 2007**

Le budget équilibré pour 2007, avec des recettes et produits s'élevant à Fr. 17'000, présenté par Walter Riedweg est adopté à l'unanimité.

### **6. Elections**

Le président informe l'assemblée que des élections doivent avoir lieu pour le renouvellement du Comité, des réviseurs et le remplacement de membres du Comité. Comme il a déjà été annoncé,

Monsieur Franz Wyss a présenté sa démission lors de la dernière assemblée ordinaire. Au cours de l'année dernière, Marcus Sartorius a été contraint de présenter sa démission pour des raisons de santé. Depuis l'envoi de l'invitation, le Comité a été en mesure de trouver un remplaçant pour Marcus Sartorius et il propose aujourd'hui à l'assemblée Stephan Marti, précédemment réviseur, en qualité de membre du Comité. Par conséquent, lors de cette assemblée un réviseur doit être proposé pour remplacer Stephan Marti.

Les élections doivent se dérouler comme suit:

- Réélection des 4 membres du Comité en la personne de Claire Aldenhoven, Fridolin Marti, Dr. Walter Riedweg, Annemarie Schürch.
- Election de deux nouveaux membres du Comité en la personne de Marianne Jossen et Paul Müller.
- Proposition d'élire Stephan Marti en tant que membre du Comité.
- Confirmation de la réélection de Fridolin Marti en tant que président.
- Réviseurs : tout d'abord l'élection pour un nouveau mandat de Margrit Zahler et finalement l'élection d'un deuxième candidat proposé par l'assemblée.

Ce procédé n'est pas contesté par l'assemblée.

## 6.1 Comité

6.1.1. Les quatre membres du Comité, Claire Aldenhoven, Fridolin Marti, Dr. Walter Riedweg et Annemarie Schürch sont à disposition pour un nouveau mandat. Le Comité propose à l'assemblée de voter la prolongation des mandats des quatre membres. En absence de discussion et de suggestion, les membres proposés sont élus pour un nouveau mandat sous les applaudissements de l'assemblée. Le président félicite les élus.

6.1.2. En vertu de la décision prise lors de l'assemblée ordinaire de l'année passée, Marianne Jossen et Paul Müller ont été admis par le Comité comme membres ad interim; ils se sont bien intégrés et en ont même rempli des fonctions.

- Marianne Jossen a pris la responsabilité du ressort communication, tandis que Paul Müller demeure à disposition comme secrétaire.

Le Comité propose à l'assemblée d'élire Marianne Jossen et Paul Müller comme membres du Comité. Après une courte présentation des deux candidats et en absence de discussion et de suggestion, ils sont élus à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée. Le président félicite les élus.

6.1.3. Le Comité est heureux de pouvoir proposer en la personne de Stephan Marti un remplaçant de Marcus Sartorius. Ce choix s'est fait en prenant en considération plusieurs critères:

- gestion des ressources humaines, successeurs;
- expérience dans le milieu oecuménique;
- disponibilité, capacité;
- équilibre confessionnel et géographique;

Stephan Marti se présente en quelques mots. Puisque aucune autre proposition n'est faite et que la discussion n'est pas soulevée, on procède au vote. Stephan Marti est élu à l'unanimité, sous les applaudissements de l'assemblée. Le président félicite l'élu.

6.1.4. Après l'élection des sept membres du Comité, il doit y avoir lieu l'élection du président. Fridolin Marti est à disposition pour un nouveau mandat. La vice-présidente, Annemarie Schürch soumet au vote. Sans autre discussion, Fridolin Marti est choisi à l'unanimité comme président pour un mandat supplémentaire sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

## 6.2. Réviseurs

6.2.1. Margrit Zahler demeure à disposition pour un nouveau mandat. Elle est élue à l'unanimité, en absence d'autre proposition ou de discussion. Le président félicite l'élue.

6.2.2. Comme Stephan Marti a été élu membre du Comité, il reste un poste à repourvoir. L'assemblée propose Rolf Stähli, Hubelmattstrasse 44, 3007 Bern, Friedenskirchgemeinde, Berne. Cette proposition ne soulève pas d'opposition et de ce fait, Rolf Stähli est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée. Le président félicite l'élue.

## **7. Informations**

### **7.1. Objectifs annuels de l'associations**

L'association se fixe des objectifs annuels, les évalue périodiquement et en fait le bilan en fin d'année. Pour l'année 2006 les objectifs suivants ont été fixés:

- **Les normes de l'Association des paroisses.**

Nous souhaitons que les normes de développement, de croissance et de qualité de notre association soient pour le moins maintenues afin de correspondre aux attentes.

- **La collaboration entre les paroisses:**

En abordant ce sujet, nous souhaitons l'appliquer, le revendiquer et le promouvoir comme une mesure pour la collaboration entre les paroisses.

- **Le soutien aux paroisses**

En collaboration avec les conseils synodaux, respectivement celle de la Commission catholique chrétienne, nous souhaitons mettre en application des solutions aux problèmes des paroisses.

- **Restreindre l'administration**

En abordant le problème «Une administration toujours irréprochable envers les organisations de milice, les organisations laïques et les associations bénévoles», nous souhaitons informer et montrer les conséquences possibles.

- **Installation d'Internet**

Sur la base d'une offre pour la conception du site et en ayant connaissances du coût d'installation et des frais inhérents, nous souhaitons pouvoir décider si nous allons faire le pas maintenant ou remettre au plus tard.

### **7.2 Mouvements des membres**

L'information sur l'augmentation du nombre des membres durant l'année associative 2005 est disponible dans le Rapport du président, joint à l'invitation. L'effectif des membres est monté de 131 à 155 membres. Le président et le Comité s'emploient à élargir l'effectif et en appellent aux autres membres de faire de même.

### **7.3 Projets en cours**

Le rapport concernant l'année 2005 a été joint à l'invitation.

Annemarie Schürch rappelle que durant cette année, elle a représenté le Comité dans le « Groupe de travail pour l'aménagement du règlement 2006 sur la formation continue, réf. EN ». Le groupe a siégé dans deux réunions et a présenté au Conseil synodal les motions correspondantes. Il en revient au Conseil synodal de décider si le groupe de travail siégera à nouveau. Une procédure de consultation est prévue pour l'automne. L'objectif est de conclure la révision du règlement du synode d'ici l'été 2007.

"Dialogue sur les prestations du canton Berne 2006, sondage concernant l'offre de prestations publiques". Sur recommandation de Hansruedi Spichiger, le délégué à la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, le Conseil exécutif a recommandé Annemarie

Schürch comme collaboratrice au sondage concernant l'offre de prestations publiques. Elle participe en tant que membre du Comité aux interviews des spécialistes dans le panier de tâches "Collectivités publiques, aménagement du territoire et réglementation sur les constructions".

Walter Riedweg annonce que l'Association des paroisses est en mesure d'offrir aux paroisses qui ne disposent pas de réviseur de compte, un contrôle professionnel à un tarif réduit.

A propos du projet «Répartition des tâches: Clergé, Eglise, Etat », Fridolin Marti mentionne que le professeur Dr. Markus Müller, de l'université de Berne a retenu, selon notre suggestion, ce sujet comme thème d'un travail de recherche postgrade, mais nous fait savoir que pour l'instant, il ne peut pas préciser quand ce travail sera effectué. Nous restons en attente.

Le président informe aussi l'assemblée sur les prises de position dans les consultations suivantes :

- Loi sur la participation au FMB
- Stratégie pour les agglomérations et collaboration régionale
- Loi sur la police du 8 juin 1997
- Mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons.

Les prises de positions concernent les consultations suivantes :

- Révision partielle de la loi sur les impôts
- Loi sur les caisses de pensions bernoises – amendements
- Convention intercantonale sur l'harmonisation de l'école obligatoire
- Loi sur le tribunal des impôts
- Innovation dans le domaine de la transmission technique des informations.

## **8. Diverses**

La prochaine assemblée aura lieu le samedi 5 mai 2007.

Le président libère l'assemblée.

Lors de cette assemblée ont été prises les décisions suivantes:

Comme déjà annoncé, il sera discuté si l'année prochaine le stand BEA, auquel l'église est présente, doit être supprimé ou non. Le désir de reconduire ce stand existe, car il est visité et suscite un grand intérêt. L'Association des paroisses s'occupera de cette affaire.

L'obligation de résidence doit être traitée de la même manière par toutes les paroisses. Dans ce sens, des bases et des critères du type "recherche de logement" pour pasteurs/curés doivent être introduits.

La lettre «Aumônerie des hôpitaux» du mois de mars 2006 de Hansruedi Spichiger a fait du bruit. L'association des paroisses sera chargée d'oeuvrer pour une uniformisation.

Il a été exprimé le désir d'installer des micros lors de la prochaine assemblée des membres.

Le président Fridolin Marti remercie la Paroisse générale de la ville de Berne pour son hospitalité et la Paroisse générale évangélique reformée de Berne pour l'apéritif offert.

Il remercie en avance Annemarie Schürch et le Dr. Walter Riedweg pour l'organisation de la deuxième partie sur le thème « **La collaboration entre les paroisses** ».

Il déclare close la partie statutaire de la 3<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire et souhaite à tous les participants ainsi qu'aux Paroisses une excellente année et se réjouit d'accueillir tout le monde dans une année.

Clôture de l'assemblée générale à 10 h 40.

Meikirch, le 08 mai 2006

Le président  
Fridolin Marti

Le secrétaire  
Paul Müller